



Rapport d'activité

2015



Le SMA
Service Militaire Adapté

Avec 5 764 jeunes accueillis en 2015, le Service militaire adapté poursuit sa montée en puissance dans le cadre du projet SMA 6 000 qui lui permettra, en 2017, d'accueillir 6 000 jeunes de nos Outre-mer afin de les former puis de les aider à trouver un emploi.

Dans un contexte économique difficile, les résultats obtenus se maintiennent à un haut niveau de performance. En dépit d'une forte proportion d'illettrés (38,7%) et de non-diplômés (63%), l'insertion dans l'emploi s'est élevée à 76,3% des volontaires, dont plus de 49% dans l'emploi durable.

La réussite de ce projet est la conjonction des efforts constants du Ministère des Outre-mer au travers de la priorité accordée aux budgets consacrés à l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, des cadres des unités du SMA dont l'engagement au quotidien va au-delà du simple accomplissement de leurs tâches et de tous les partenaires institutionnels et privés sans l'aide desquels rien ne serait possible.

Pour maintenir sa performance et atteindre l'objectif SMA 6 000, le Service militaire adapté poursuit le développement de ses infrastructures et des moyens dédiés à la formation ainsi que l'adaptation de ses outils dont le meilleur exemple est la mise en service du système d'information LAGON qui, après trois années de conception, lui permettra d'accroître ses capacités d'analyse et de pilotage. Il entend, aussi, répondre aux exigences internationales de qualité de service et a, pour cela, été certifié aux normes ISO 9001 et ISO 29990.

Mais l'avenir du SMA s'écrit dès maintenant.

Il s'écrit avec ses partenaires présents et à venir au profit des jeunes Français d'Outre-mer afin de leur offrir des perspectives d'avenir auxquelles ils peuvent légitimement prétendre.

Il s'écrit, aussi, en s'adaptant aux besoins des marchés locaux de l'emploi et en cherchant à développer nos outils de formation dont, en particulier, l'apprentissage par l'alternance pourrait être une piste novatrice capable de fédérer cette jeunesse en difficulté comme les milieux économiques concernés.

Il s'écrit, enfin, en imaginant et en proposant ce que pourrait être l'après SMA 6 000 afin de poursuivre avec le même succès l'action entreprise voici cinquante cinq ans au service de nos Outre-mer.



Général Luc de REVEL,
commandant
le Service militaire adapté



LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ EN 2015	P 03
LE SMA ET LES POLITIQUES AU PROFIT DE LA JEUNESSE	P 04
UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AU SERVICE DE L'EMPLOI	P 05
UNE ADAPTATION PERMANENTE AUX BESOINS TERRITORIAUX	P 06
DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES PERMETTANT LA MONTÉE EN CHARGE	P 06
NOS RÉSULTATS 2015	P 07
QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 2015	P 08
NOTRE POLITIQUE PARTENARIALE	P 10

LE SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ EN 2015

Dès sa création en 1961 dans le cadre de la conscription, le Service militaire adapté (SMA) a intégré dans sa mission les dimensions « remise à niveau scolaire » et « accompagnement vers l'emploi ». Depuis la suspension du service national, le SMA se concentre sur **l'insertion socioprofessionnelle de jeunes volontaires ultramarins**, âgés de 18 à 25 ans, éloignés de la formation et de l'emploi.

Le Service militaire adapté est effectué au sein d'unités militaires relevant du commandement du SMA placé pour emploi auprès du Ministère des Outre-mer (MOM) qui définit les orientations, les objectifs et les modalités de sa mission d'insertion.

Le SMA, commandé par un général détaché de l'armée de Terre, est composé d'un état-major situé à Paris, au sein du ministère des Outre-mer, de sept régiments^(*) outre-mer aux ordres d'officiers supérieurs en temps de commandement et d'un détachement d'accueil à Périgueux.

L'action du SMA se fonde sur plusieurs principes : un cadre de vie militaire dans lequel le jeune est accueilli en faisant acte de volontariat, une approche globale de la formation visant l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, le renforcement de l'employabilité de chaque bénéficiaire pour faciliter son insertion professionnelle.

* sauf pour Mayotte, doté d'un Bataillon



En 2015, le SMA a accueilli 5764 jeunes volontaires au sein de ses régiments outre-mer.

Le taux d'insertion des volontaires stagiaires s'élève à 76,3%, dont plus des trois quarts dans l'emploi direct.

FAVORISER L'EMPLOI DURABLE

Dans le cadre de leur projet professionnel pour lequel chaque volontaire est accompagné en fonction de ses capacités et de ses souhaits, 24,7% ont poursuivi leur formation professionnelle afin d'obtenir un diplôme ou une qualification. Grâce à l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) ou le Comité National d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité (CNARM), 8,3% ont choisi d'effectuer leur poursuite de formation en métropole.

Malgré le contexte économique des Outre-mer, **49,2% des volontaires insérés l'ont été dans l'emploi durable** (CDI, CDD supérieur à 6 mois, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

RÉPONDRE EN PRIORITÉ AUX BESOINS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI LOCAL

Les formations professionnelles proposées par les unités du SMA s'attachent prioritairement à répondre aux besoins du marché de l'emploi local, facilitant ainsi les démarches d'insertion. Les partenariats et les liens tissés permettent d'identifier régulièrement les attentes des entrepreneurs. Chaque unité adapte ainsi ses formations pour y répondre.

87,3% des stagiaires insérés l'ont été sur leur territoire d'origine et 95% dans le secteur marchand.

LE SMA ET LES POLITIQUES AU PROFIT DE LA JEUNESSE



Politiques européennes en faveur de la jeunesse

L'action du SMA s'inscrit clairement dans plusieurs des objectifs thématiques prioritaires retenus par les programmes de la Commission européenne. Les unités installées dans les départements et régions d'Outre-mer répondent en particulier aux critères d'éligibilité des investissements prioritaires (IP) retenus pour chaque Région.

Le SMA obtient ainsi des financements européens car il cible la jeunesse la plus vulnérable et agit en faveur de l'inclusion sociale.

L'ensemble de ces financements, issus du Fonds social européen (FSE), de l'Initiative européenne pour la jeunesse (IEJ) et du Fonds européen de développement régional (FEDER) bénéficie directement aux volontaires du SMA.



Plan Jeunesse Outre-mer (PJOM)

Le Plan Jeunesse Outre-mer a été présenté officiellement le jeudi 3 septembre 2015 par la Ministre des Outre-mer et le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Visant à favoriser l'emploi et la formation, il fixe 5 grandes priorités, déclinées en 110 mesures.

Le SMA est directement impliqué dans 3 de ces priorités :

- sécuriser les transitions entre la formation et l'emploi ;
- favoriser l'insertion professionnelle et l'épanouissement personnel ;
- favoriser le mieux vivre ensemble.

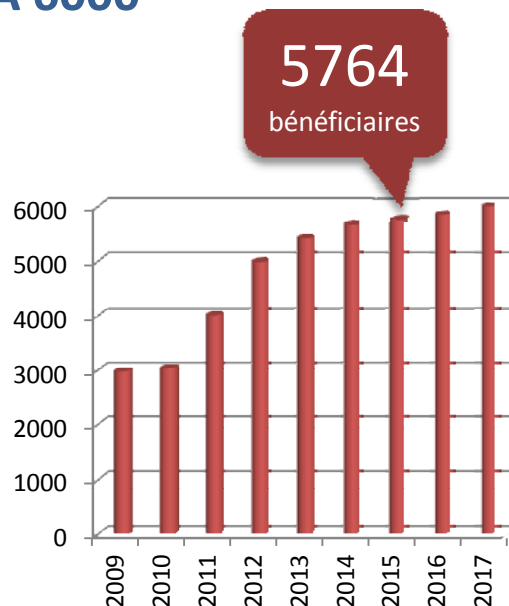
Le SMA participe concrètement à la réalisation des actions préconisées par le PJOM au profit des jeunes en difficulté les plus éloignés de l'emploi par une formation adaptée facilitant leur insertion socioprofessionnelle.

Dernière ligne droite vers le SMA 6000

La décision de 2009 visant le doublement de l'offre de formation du SMA s'est traduite par une montée en puissance, initiée en 2010, de tous les régiments. L'objectif des 6 000 bénéficiaires sera atteint en 2017 dans le cadre de la programmation budgétaire triennale 2015-2017.

Cette montée en puissance s'articule autour de quatre axes :

- **acquisition ou réalisation d'infrastructures** nécessaires à l'accueil et la formation des volontaires ;
- **création de formations** ouvertes aux jeunes diplômés demandeurs d'emploi ;
- **renforcement des partenariats** avec les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation afin d'optimiser le recrutement des bénéficiaires et sécuriser les parcours avec un effort marqué vers le monde de l'entreprise ;
- **optimisation et rationalisation de l'ingénierie de formation**, de l'emploi des ressources et des moyens.



UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AU SERVICE DE L'EMPLOI

Durant son parcours, un volontaire stagiaire au SMA acquiert des compétences sociales et professionnelles. La durée de sa formation diffère selon ses compétences initiales et son projet professionnel (6 à 8 mois pour un diplômé, 10 à 12 pour un non diplômé).

Quelle que soit la durée du parcours, la formation au SMA se décline en plusieurs modules :

- **une remise à niveau dans le domaine des savoirs de base**, afin d'accompagner les jeunes non diplômés vers l'obtention du certificat de formation générale (CFG). Le taux de réussite à ce certificat dépasse les 88% ;
- **une formation permanente visant à réapprendre à vivre ensemble** et acquérir les comportements sociaux attendus de tout citoyen, et plus particulièrement au sein d'une entreprise. Ce module est sanctionné par une attestation de formation citoyenne (AFC) ;
- **une formation à la prévention et aux gestes de premier secours**, sanctionnée par la Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) ou le Certificat de sauveteur secouriste du travail (CSST). Ce module participe au développement de la citoyenneté du jeune qui prend conscience de sa responsabilité sociale ;
- **une formation professionnelle**, durant laquelle le volontaire stagiaire acquiert des compétences professionnelles dans un **cadre pédagogique collectif axé sur la pratique**. Il effectue une à deux périodes d'application en entreprise (PAE). Ce module, ciblé sur le savoir-faire, est sanctionné par une attestation de formation professionnelle (AFP) délivrée par un jury composé de professionnels extérieurs au SMA.

Cette formation globale est sanctionnée par l'attribution du **certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI)** délivré par le ministère des Outre-mer.

Par ailleurs, **le SMA permet à plus de 78% des volontaires présentés au permis de conduire de l'obtenir**.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

En accueillant près de 39% de jeunes en situation d'illettrisme, le SMA est un acteur important de la lutte contre ce facteur d'exclusion sociale. En 2012, il a rejoint le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Décrétée « Grande cause nationale » en 2013, la lutte contre l'illettrisme est consubstantielle à la formation délivrée au sein du SMA. **Le programme SMA α vise à appuyer l'action des professeurs de l'Éducation nationale** mis à disposition du SMA. Il s'articule autour d'une plateforme numérique, développée par la société GERIP, permettant une remédiation scolaire individualisée pour chaque volontaire.

La maîtrise du socle de compétences de base permet ainsi l'apprentissage de toutes les autres compétences favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Enfin, **le programme SMA α intègre des répétiteurs, volontaires techniciens ou du Service Civique**, pour accompagner les stagiaires durant leur parcours. Leur mission prioritaire est de préparer les non diplômés au Certificat de formation générale (CFG).

SMA ET MOBILITÉ

En s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire de LADOM et du CNARM, le SMA participe directement à la mobilité des jeunes en provenance des départements et régions d'outre-mer désireux de poursuivre une formation en métropole afin d'obtenir une qualification professionnelle facilitant leur insertion.

Ainsi, en 2015, 8,3% des volontaires insérés ont pu bénéficier d'une mesure de mobilité vers la métropole, dont 30% au sein du Détachement du SMA de Périgueux.

UNE ADAPTATION PERMANENTE AUX BESOINS TERRITORIAUX

Chaque année, **les conseils de perfectionnement** des unités du SMA permettent d'évaluer la pertinence des formations proposées et de les adapter aux besoins du marché de l'emploi. Sous l'autorité du Préfet ou du Haut Commissaire de la République, ce conseil réunit les représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales liés à l'emploi, à l'orientation et à la formation professionnelle ainsi que des représentants du monde des entreprises. Il permet notamment, sous la forme d'un dialogue ouvert et constructif, d'analyser les résultats annuels des unités et d'envisager les améliorations possibles pour répondre aux besoins locaux. Les préconisations validées lors de ce conseil sont ensuite soumises à l'approbation du Directeur général des Outre-mer puis mises en œuvre localement.

Par ailleurs, les chefs de corps des unités installées dans les départements et régions d'outre-mer sont membres de droit des comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), en tant que représentant de l'Etat. **Les CREFOP sont les organes décisionnels de la formation professionnelle sur le plan régional.** Ils sont composés de représentants de l'Etat et de la Région, de partenaires sociaux et de représentants des opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

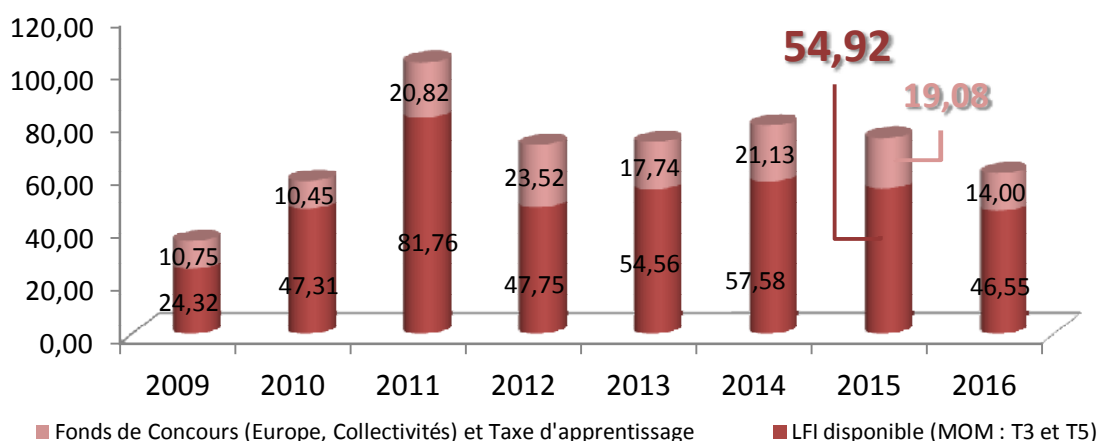
Les chefs de corps du SMA participent ainsi à la définition des politiques publiques concernant la formation et l'orientation professionnelle sur le plan régional.

Enfin, **dans le cadre des stages en entreprise et des jurys de formation professionnelle**, le SMA est en contact permanent avec les chefs d'entreprises. Les échanges avec ces professionnels permettent d'adapter régulièrement le contenu pédagogique des formations délivrées.

DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES PERMETTANT LA MONTÉE EN CHARGE

Depuis 2011, **le budget du SMA permet sa montée en puissance** qui vise le doublement des capacités d'accueil et de formation de ses bénéficiaires. Cet effort d'investissement s'est poursuivi en 2015 et a permis notamment la création de plateaux pédagogiques et de bâtiments d'hébergement. En matière de fonctionnement, les ressources ont été principalement consacrées à la formation des volontaires.

Hors masse salariale, **le budget consolidé en 2015 s'est élevé à 74 M€.** 25 % de ces ressources proviennent de fonds de concours (22 % de l'Europe, 3 % des collectivités) et 1% de la taxe d'apprentissage en provenance des entreprises.



Quelques exemples de financement en 2015

- La Réunion : construction de bâtiments d'hébergement stagiaires - 232 lits supplémentaires : 3 980 k€
- Martinique : création de nouvelles filières (Aide à la personne/Mécanicien/Carrossier) : 1 735 k€
- Mayotte : construction d'un bâtiment d'hébergement stagiaires - 160 lits supplémentaires : 1 100 k€
- Nouvelle-Calédonie : création d'une plateforme pédagogique : 2 300 k€
- Guadeloupe : construction d'hébergement stagiaires - 168 lits supplémentaires : 3 680 k€
- Polynésie française (Tubuai) : construction d'hébergement stagiaires - 48 lits supplémentaires : 946 k€
- Guyane (St Jean du Maroni) : réhabilitation de logements stagiaires : 1 000 k€

NOS RÉSULTATS 2015

5764

bénéficiaires

dont 4606 volontaires stagiaires

76,3%

de taux d'insertion



Profil des volontaires

Taux d'illettrés de niveau 1-2	38,7 %
Taux de jeunes non diplômés	63,1 %
Taux de féminisation	26,1 %
Age moyen	21 ans

Taux de réussite aux examens

Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI)	84,4 %
Permis B (pour les volontaires éligibles)	78,1 %
Attestation de formation citoyenne (AFC)	87,8 %
Certificat de formation générale (CFG)	88,8 %
Formation aux premiers secours (PSC1 et CSST)	94,2 %

Typologie de l'insertion

Emploi durable (contrat de plus de 6 mois)	49,2 %
Emploi de transition (CDD compris entre 1 et 6 mois)	26,1 %
Poursuite de formation	24,7 %
Insertion sur le territoire d'origine	87,3 %
Insertion dans le secteur marchand	95,5 %

Nos régiments en 2015



Océan Atlantique

Océan Indien

Océan Pacifique

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle Calédonie	Polynésie française
Nombre de bénéficiaires (VS et VT)	906	1017	674	1358	631	530	636
Nombre de filières de formation	25	29	21	35	21	10	20
Taux de féminisation	28,8 %	31,9 %	15,2 %	21,4 %	19,9 %	42,1 %	31 %
Niveau d'illettrisme (VS)	40 %	30,4 %	48,1 %	36,7 %	45,2 %	47,1 %	32,2 %
Taux de réussite au CFG (VS)	72,7 %	96,8 %	97,8 %	86,3 %	59,6 %	97,1 %	96,4 %
Taux de réussite au permis B (VS)	75 %	81,5 %	73,4 %	77,1 %	70,5 %	85,4 %	86,1 %
Taux d'attribution du CAPI (VS)	77,1 %	87,1 %	77,6 %	85,2 %	84,3 %	89,2 %	88,9 %

QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE 2015

JANVIER

Début du déploiement du nouveau système d'information LAGON

A partir du mois de janvier 2015, le Logiciel d'Administration et de Gestion Outre-mer du SMA Nouvelle génération (LAGON) a été déployé progressivement au sein du SMA. Ce système d'information permet de :

- disposer d'un outil d'administration moderne, puissant, intuitif et évolutif ;
- garantir l'intégrité et l'accès à l'ensemble des informations liées à la gestion, à la formation et à l'insertion des volontaires ;
- centraliser l'ensemble de ces données afin de piloter le plus finement possible la manœuvre du SMA.



Guadeloupe : la 3e Compagnie exhume l'histoire de l'Archipel

La 3e compagnie de formation professionnelle a contribué à une meilleure connaissance de l'histoire guadeloupéenne en facilitant le travail des archéologues chargés de décrypter les symboles inscrits sur des pierres pluri-centenaires à Trois-Rivières. Les jeunes volontaires ont ainsi permis aux scientifiques de la direction des affaires culturelles de Guadeloupe d'avoir accès au site archéologique.

FÉVRIER

Paris : nomination des quatre premiers ambassadeurs du SMA

Le 03 février 2015, en présence de Madame George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, les quatre premiers ambassadeurs du SMA ont été nommés par le général commandant le SMA : Madame Agnès BAER, Responsable « diversité et handicap » de la Fondation SFR, Monsieur Philippe BONNOT, Directeur «études, formation et recherche» au sein de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, Monsieur Patrick MODOUX, retraité, ex responsable du recrutement et de l'emploi de la Surveillance Générale de la SNCF et Monsieur Serge VO-DINH, Secrétaire général du Groupe Adecco France.

Martinique : lancement d'ateliers d'écriture

Lundi 23 février 2015, Charles Autheman, directeur général de l'association « Labo des histoires » et Amélie Edoïn, volontaire du Service Civique, ont ouvert une antenne locale de l'association à Fort-de-France. Cette implantation a été réalisée en partenariat avec le Régiment du Service militaire adapté de la Martinique où se sont déroulés les premiers ateliers d'écriture au profit d'un certain nombre de volontaires du régiment.



MARS

La Réunion : un reportage sur la transmission des savoirs

Virginie de Galzain, photographe indépendante, travaille depuis plusieurs années sur le sujet de la lutte contre l'illettrisme et de l'accès à l'éducation pour tous. Le régiment de la Réunion a accueilli la photographe du 09 mars au 04 avril 2015 pour réaliser un reportage sur la transmission des savoirs en s'appuyant sur les témoignages des cadres et des volontaires. Son objectif était de comprendre la «méthode SMA». Elle a ainsi réalisé un reportage photographique et conçu une exposition mobile d'une vingtaine de photographies et de témoignages, ainsi qu'un site dédié <https://unenjeudavenirs.wordpress.com/>.

Polynésie française : ouverture de la filière « Maraicher horticulteur » à Hiva Oa (Archipel des Marquises)

AVRIL

Mayotte : première remise de diplômes « agent de déchetterie »

Une cérémonie de remise des diplômes des premiers agents de déchetterie formés à Mayotte s'est tenue le vendredi 10 avril dans les locaux du centre de formation INSIDENS. Sélectionnés, encadrés et soutenus par les équipes de Pôle Emploi et du BSMA, des stagiaires se sont inscrits dans une démarche dynamique de spécialisation professionnelle et de retour à l'emploi. "J'ai quitté le système sans diplôme. J'ai ensuite intégré le BSMA pour suivre une formation d'agent de propreté et d'hygiène. Et comme j'aimais tout ce qui était environnement et propreté, ça m'a tout de suite intéressé d'entrer dans cette formation. Cette formation permet d'avoir un métier durable et ça permet de prendre soin de notre île", dit Idrissa Madrono, volontaire stagiaire. Pendant 5 mois, les stagiaires ont alterné des périodes de cours théoriques (560 heures) et des périodes de stages pratiques en entreprise ou en collectivité locale (280 heures). 15 titres professionnels ont été validés. Il s'agit d'une filière stable et pérenne d'accès à l'emploi, adaptée aux enjeux actuels et futurs de Mayotte.

AVRIL

Polynésie française : le RSMA-Pf délivre les premiers CQP APS

Depuis le 30 avril 2015, le RSMA-Pf détient l'agrément lui permettant de préparer au Certificat de Qualification Professionnelle « agent de prévention et de sécurité » (CQP APS). Il a été délivré par la commission paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle, branche « gardiennage, entreprises de prévention et de sécurité ». Le régiment devient ainsi le premier organisme public du territoire à pouvoir délivrer des CQP APS à l'issue d'une formation de 140 heures, dispensée au sein du régiment. Cette formation a été sanctionnée par un examen contrôlé par le président de la commission paritaire et un jury d'entrepreneurs de la branche. A l'issue de leur formation au RSMA-Pf, les volontaires stagiaires de la filière se voient remettre dorénavant leur carte professionnelle d'agent privé de sécurité. Cette filière de formation insère, chaque année, 100 % de ses volontaires.

MAI

Guadeloupe : la Région investit au profit de la formation délivrée au RSMA

Le RSMA de la Guadeloupe a été doté d'un nouvel ensemble routier (camion et remorque) destiné à la filière de formation « Métiers du Transport ». Cet outil, unique en Guadeloupe, complète le parc de véhicules d'apprentissage dont dispose le RSMA.

JUILLET

Guyane : un partenariat réussi avec le CNRS-Guyane

Durant leurs derniers mois de formation au Régiment du Service militaire adapté, au travers d'un chantier d'application externe, les stagiaires peuvent mettre en pratique les savoir-faire acquis pendant leur formation au profit de collectivités territoriales, d'établissements publics ou d'associations reconnues d'utilité publique. Un chantier de ce type a ainsi été réalisé en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Guyane du 6 au 15 juillet 2015 sur la station internationale des Nouragues. Il s'agissait de réhabiliter le bâti du générateur d'électricité du site. Ce chantier a nécessité toutes les compétences en infrastructure dispensées au régiment : terrassement, maçonnerie, ferronnerie, peinture... L'équipe, composée de cadres et volontaires du régiment, aidée par les agents du CNRS, a parfaitement rempli sa mission qui, selon Annaïg Le Guen, directrice du CNRS-Guyane, était « complexe et risquée ».

Martinique : ouverture de la filière « Menuiserie aluminium »

Nouvelle Calédonie : ouverture de la filière « Préformation de sapeurs-pompiers »



AOUT

Martinique : ouverture de la filière « Aide cuisinier »

SEPTEMBRE

Nouvelle-Calédonie : signature d'une convention entre le régiment et la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR).

Cette convention porte sur la validation de la formation dispensée au sein de la filière sapeurs-pompiers volontaires. La signature de cette convention a eu lieu à la Maison du SMA (Nouméa) le 29 septembre en présence de monsieur Vincent BOUVIER, Haut-commissaire de la République (HCR) en Nouvelle-Calédonie, de monsieur Philippe GERMAIN, président du gouvernement et de monsieur Jean-Louis d'ANGLEBERMES, vice-président du Gouvernement.

OCTOBRE

La Réunion : des volontaires montrent leur savoir-faire lors des trophées du Froid

Les trophées du Froid, édition 2015, se sont tenus le 23 septembre dernier, à l'initiative du Syndicat Réunionnais des Entreprises du Froid d'Équipements de Cuisines et de Climatisation (SYREF), dans les locaux de l'Université Régionale des Métiers de l'artisanat (URMA). À l'origine de cette manifestation, la volonté des entrepreneurs de la profession de mettre en lumière le savoir-faire des artisans et ouvriers frigoristes, et faire connaître les filières de formation professionnelle relevant de ce secteur d'activité. Trois jeunes volontaires du Régiment du SMA de la Réunion ont ainsi pu montrer leur savoir-faire.

NOVEMBRE

Périgueux : ouverture de la filière « Assistant(e) de vie aux familles » (ADVF)

DÉCEMBRE

Polynésie française : intervention du Régiment dans le cadre du secours aux populations suite aux intempéries survenues dans la vallée de Faaripo, à Papeno'o (côte Est de Tahiti)

NOTRE POLITIQUE PARTENARIALE

Pour remplir ses missions de recrutement et d'insertion, **le SMA est résolument tourné vers l'extérieur** dans la mesure où il doit accueillir un public spécifique (au minimum 60% de non diplômés et 30% de jeunes en situation d'illettrisme), le former puis l'insérer socioprofessionnellement.

Il met en œuvre à cette fin une politique de développement de partenariats, tant au niveau national que territorial, avec tous les acteurs socio-économiques, institutionnels ou privés. Ces partenariats permettent au SMA de faciliter le recrutement de son public spécifique, d'améliorer ses formations en l'adaptant en permanence aux besoins du marché du travail et d'insérer ses volontaires.

Faciliter le recrutement des jeunes les plus éloignés de l'emploi

Pour recruter son public cible, le SMA entretient des partenariats avec les acteurs touchant la jeunesse ultramarine.

Pôle Emploi, les missions locales, les services de l'Education nationale, les services sociaux des communes, les associations de quartier, la Direction du Service National (au travers des Journées Défense et Citoyenneté) facilitent ainsi le recrutement des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi en les orientant vers les unités du SMA.

Par ailleurs, le partenariat développé avec l'ANLCI a permis notamment de se doter des outils nécessaires pour évaluer et identifier les jeunes en situation d'illettrisme.

Améliorer en permanence la formation délivrée au sein du SMA

Afin de renforcer au maximum l'employabilité de ses volontaires, le SMA cherche en permanence à améliorer le contenu de sa formation sur tous les pans de son activité. Il bénéficie ainsi de l'appui de l'Education nationale qui met à disposition des professeurs des écoles pour lutter contre l'illettrisme. Ils sont aidés dans cette tâche par les volontaires du Service civique ainsi que des associations spécialisées dans l'apprentissage des savoirs de base (lecture et écriture) pour les publics en difficulté (Agir pour l'école, Labo des histoires, etc.). En matière de formation professionnelle, les liens tissés avec les organismes de formation et les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les entreprises permettent d'adapter en permanence nos formations aux besoins du tissu économique local.



Insérer les volontaires

L'ensemble de ces partenaires participe aussi directement à l'insertion socioprofessionnelle des volontaires. L'accueil et la bienveillance particulière dont bénéficient les jeunes volontaires au sein des organismes de formation et des entreprises traduisent la confiance accordée aux unités du SMA en matière de formation.

Le 8 juillet 2015, **l'ensemble des unités du Service militaire adapté a été certifié ISO 9001 (système de management) et ISO 29990 (formation)** par l'Association Française de normalisation (AFNOR). Ces deux certifications garantissent la qualité des processus mis en œuvre au sein du SMA afin de satisfaire aux attentes de nos volontaires ainsi que celles de nos partenaires.



Ministère des Outre-mer

Commandement du Service militaire adapté
27 rue Oudinot – 75358 PARIS 07 SP – Tél : 01 53 69 24 84

www.le-sma.com - #Le_SMA - @SMA_Outre-mer
comsma75@gmail.com

Crédits

Coordination éditoriale : ComSMA/Pôle Opérations
Création et réalisation : Capitaine Frédéric Lardoux

Impression : MININT/DEPAFI/Impression
Photos : David Damoison et ADC Gilles Gesquiere (SIRPA Terre)

Ce rapport présente des données arrêtées au 15 janvier 2016, pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2015